

l'attractive!

NOËUX-LES-MINES - MAI 2021

OUVERT!

Centre de vaccination

TABLETTES

Pour tous!

PATRIMOINE

Le point sur la rénovation
de l'église Sainte-Barbe



Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie

Le Sommaire

L'Attractive

N°37 le magazine
d'information
de la ville de
Nœux-les-mines

Rédaction :
Mairie de
Nœux-les-Mines
101 rue Nationale

Tel : 03.21.61.38.00

Fax : 03.21.26.84.08

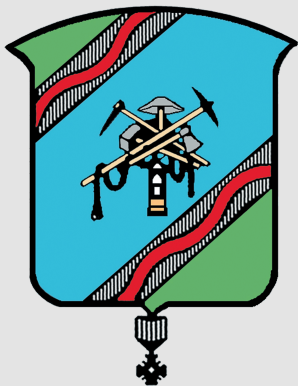
www.noeux-les-mines.fr

L'Attractive
tirage 5 500 exemplaires

Directeur de la
publication:
Serge Marcellak.

Rédaction, photos, mise
en page :
Service communication de
la Ville de Nœux-les-
Mines.

Impression : Imprimerie
Caloone. - Déposée à
l'imprimerie le :
31/05/2021 - Papier issu
de forêts gérées
durablement.
Distribution : ESAT
et Adrexo.



Nœux-les-Mines

L'Attractive

Qualité de Ville, Qualité de Vie



04

Santé

Ouverture du centre de vaccination

- p.03 *Édito*
- p.04 *Centre de vaccination*
- p.07 *Tablettes pour tous !*
- p.08 *Église Sainte-Barbe*
- p.10 *La médaille de la Ville remise à Isastyl*
- p.11 *Plantation de 4600 arbres*
- p.12 *Le Lycée Polyvalent d'Artois "cartonne" !*
- p.13 *Concours des maisons fleuries*
- p.14 *Distribution de chocolats*
- p.15 *Les travaux*
- p.16 *La ville déploie un nouveau service*
- p.17 *La sécurité*
- p.18 *Au revoir Jacques Villedary*
- p.19 *En bref, Etat-Civil et Paroles d'élus*
- p.20 *Vite lu, vite su*

07

Éducation

Tablettes pour tous !

08

Patrimoine

Église Sainte-Barbe
Le point sur les travaux de rénovation

10

Solidarité

La médaille de la Ville remise à Isastyl

Pour rester informé des
dernières actualités
**Scanner le QR Code
avec l'appareil photo
de votre smartphone**
pour télécharger l'application
de la ville de Nœux-les-Mines.





SERGE MARCELLAK

Maire de Nœux-les-Mines

édito

Historique !

Le printemps est la saison du renouveau. J'aurais aimé partager cette renaissance en votre compagnie. Ces moments de convivialité que nous offre la vie et que nous apprécions tellement. Malheureusement, après plus d'un an d'efforts et de sacrifices, la pandémie n'est toujours pas vaincue.

La président de la République croit voir le bout du tunnel et nous demande d'entamer une dernière ligne droite avant la grande libération. Celle-ci ne peut intervenir qu'à la condition de développer la vaccination sur l'ensemble du territoire. Pas un département, pas une ville ne doit être laissé sur le bord de la route. C'est dans cette direction que j'ai décidé de m'engager.

En janvier, au nom du conseil municipal, j'ai porté la candidature de Nœux-les-Mines pour que la commune soit recensée « centre de vaccination ». Personnels soignants, élus nœuxois et agents communaux se sont mis à la disposition de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

A Nœux-les-Mines, nous ne sommes pas de ceux qui baissent les bras face à la difficulté. Comme vous le lirez plus loin dans ce nouveau journal municipal, notre travail et notre mobilisation ont payé. Le samedi 22 mai 2021, notre centre de vaccination a ouvert ses portes. Au 31 mai, en deux samedis de fonctionnement, nous avons vacciné 568 personnes.

C'est historique ! Il faut remonter au début du siècle dernier pour constater cette place importante de la ville dans un disposition sanitaire de niveau national. C'était lors de la Première Guerre mondiale et Nœux-les-Mines accueillait, dans des hôpitaux militaires installés sur son territoire, les blessés du front proche.

Aujourd'hui, Nœux-les-Mines participe à un nouvel effort national en s'inscrivant dans la vaccination généralisée. Autour de Karine Gauthier, adjointe chargée de la santé, une équipe de professionnels de la santé, d'élus et d'agents communaux, ont su se mobiliser. Publiquement, je tiens à les remercier. Au nom de la ville et en mon nom personnel.



VACCINS

Le centre de vaccination à Nœux-les-Mines a ouvert ses portes samedi 22 mai. Bilan : 339 personnes vaccinées.

" UNE RÉUSSITE TOTALE ! "
DÉCLARE SERGE MARCELLAK

La pluie de ce samedi 22 mai n'a pas éteint ni l'enthousiasme ni la joie de Nicole et Jules Bouton. L'histoire retiendra sans doute cette date et peut-être leur visage. Ces septuagénaires, qui habitent la rue du Muguet, à la cité du Stade, ont été les premiers nœuxois vaccinés contre le Covid-19 à Nœux-les-Mines ! Trois lignes de vaccination étaient installées au complexe sportif du Cossec.

339 personnes ont reçu leur première injection de vaccin Pfizer-BioNTech.

« *Cet exploit, car il s'agit bien d'un exploit que d'obtenir l'arrêté préfectoral d'ouverture d'un centre de vaccination, a été rendu possible par le travail, la mobilisation, et notre volonté de progresser dans la qualité d'offre de services que nous devons à nos concitoyens* », souligne Serge Marcellak.

"Une volonté locale forte"

En parlant d'exploit, le maire faisait référence à l'exigeant parcours administratif qu'il a fallu réaliser pour décrocher le Sésame de la part de l'Agence Régionale de Santé et les services de l'Etat.

« J'ai proposé la candidature de Nœux-les-Mines pour ouvrir un centre de vaccination à la fin du mois de janvier. En mars, une équipe de personnel soignant, d'agents communaux, d'élus de Nœux-les-Mines, s'est engagée derrière Karine Gauthier, adjointe au maire chargée de la Santé, qui a piloté ce lourd dossier », rappelle Serge Marcellak. Accompagnée d'agents communaux, de Julie Hoberg et Philippe Czepik, conseillers délégués, Karine Gauthier est allée à plusieurs reprises sur le terrain pour visiter les vaccinodromes ouverts, dont celui d'Avion. « Le jeudi 1er avril, avec mon adjointe, nous avons organisé une rencontre en mairie. Nous y avons accueilli, des médecins généralistes, une pharmacienne et des infirmières de Nœux-les-Mines », indique le Maire. Il y avait notamment le Dr Buno Mativa, la pharmacienne Marion Bourgois et Dorothée Boistel, infirmière, référents désignés par leurs confrères. « Les professionnels de santé ont accepté de se mobiliser à nos côtés, c'est dire si la volonté locale est grande », note Karine Gauthier.

« C'est une réussite totale. Quelle joie de voir le bonheur dans le regard de nos habitants venus se faire vacciner, en accédant à un service sanitaire proche de chez eux ! »

Pour freiner l'évolution du virus, généralisation de la vaccination

« Combattre la pandémie du Covid-19 avec les moyens qui sont les nôtres, nous le faisons quotidiennement en respectant les gestes barrières, la distanciation physique et les contraintes du couvre-feu. Aujourd'hui, on le sait tous, cela ne suffit plus. Le recours au vaccin de manière généralisée est la voie principale, majeure, pour parvenir à freiner l'évolution du virus », déclare le maire.

Le projet en dates

1er avril, réunion à la mairie avec les professionnels de santé.

7 avril, dépôt de déclaration du centre de vaccination.

17 avril, proposition date d'ouverture du centre de vaccination.

12 mai, la sous-préfète de Béthune indique qu'elle se saisit du dossier.

22 mai, le centre ouvre ses portes.

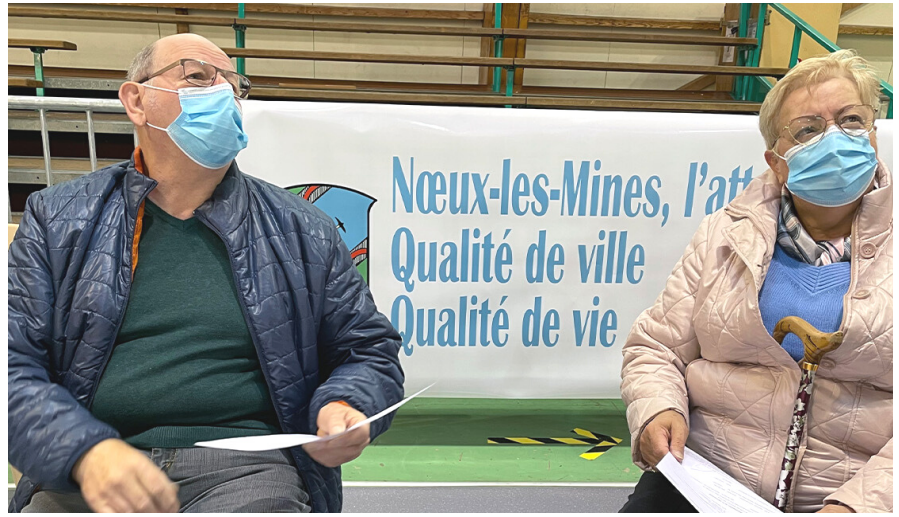


UN MAILLON DE LA CHAÎNE DE VACCINATION NATIONALE

Pour le Maire, la ville de Nœux-les-Mines vient de démontrer qu'elle était un maillon de la chaîne de la vaccination nationale. Un soutien précieux aux côtés de grands centres de vaccination que sont l'hôpital de Béthune ou encore le vaccinodrome de Liévin.

« Ce centre de vaccination permet à l'action de la santé publique d'être plus proche et plus précise, et de constituer un filet sanitaire plus resserrés dans notre région, où, malheureusement, les indicateurs de santé ne sont pas bons. La population du département du Pas-de-Calais est aussi plus exposée au déficit d'offres de santé. Les chiffres de densité médicale le démontrent. Sans oublier que nos habitants sont aussi parfois moins mobiles ou en situation de fracture numérique, pour des raisons culturelles ou économiques », ajoute Serge Marcellak.

Le centre de vaccination de Nœux-les-Mines est donc une réponse à cette situation d'urgence sanitaire. Le centre va-t-il ouvrir chaque week-end ? « Nous sommes en attente d'informations de la part l'Agence Régionale de Santé. Si les doses nous sont livrées, nous communiquerons pour que ces informations circulent le plus rapidement possible », indique Serge Marcellak.



"Quelle joie de voir le bonheur dans le regard de nos habitants venus se faire vacciner, en accédant à un service sanitaire proche de chez eux !"



**Pour tous renseignements sur le centre de vaccination,
07 88 27 04 09 ou 06 47 57 56 31**

Tablettes pour tous !

On peut voyager tout en restant immobile. C'est un peu l'idée qui a guidé l'action menée par le conseil municipal. "Chaque année, nous organisons des classes de découverte pour les enfants scolarisés en CM 2 sur le territoire de Nœux-les-Mines. En raison de l'épidémie et des mesures sanitaires, nous n'avons pas pu offrir ce voyage aux enfants en 2020 et 2021", regrette Dominique Blondel, adjoint aux affaires scolaires. "À la place, nous leur avons offert des tablettes tactiles. C'est aussi une manière de voyager", précise l'élue. Fin janvier, une délégation du conseil municipal, emmenée par Serge Marcellak, Maire, a ainsi remis 110 tablettes aux enfants.

En mars, des tablettes numériques ont également été remises aux membres du conseil municipal. Un outil numérique qui permet de poursuivre la volonté de dématérialiser les documents administratifs, de consommer moins de papier et donc de faire du bien à la planète.



Église Sainte-Barbe

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

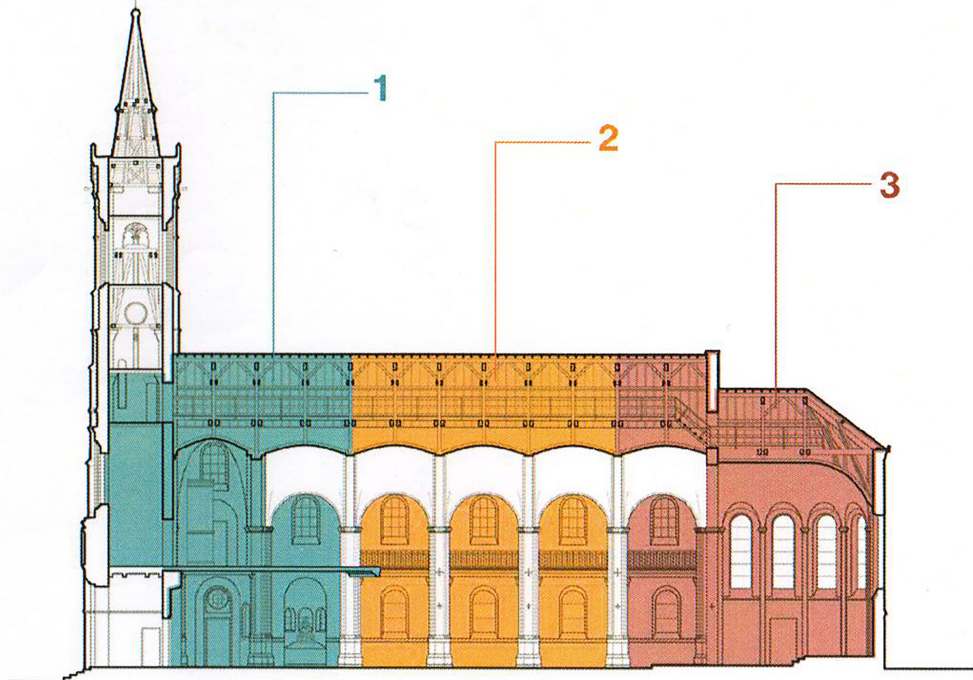
C'est un chantier important et attendu qui a débuté en octobre 2020. Les travaux de rénovation de l'église Saint-Barbe, monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco, sont organisés en deux tranches.

La première tranche comprend des travaux de maçonnerie, de vitraux, de toiture et de charpente. Cette première tranche se déroule en trois phases et part de l'entrée de l'église pour atteindre le chœur (comme l'indique le plan de l'église sur la page suivante). Plus de 7 m3 de fiente de pigeons ont d'abord été retirés. Puis, une application d'un traitement contre la mэрule qui a fortement abîmé l'édifice; un produit a été injecté dans les maçonneries pour les préserver et le bois infecté a été remplacé. Le sablage de la façade est aussi assuré.

Le coût de cette première tranche de travaux est de 1,8 M€, subventionné à hauteur de 50 %. **"J'ai demandé d'aller chercher le maximum de subventions pour ne pas faire peser les travaux sur les finances locales. C'est ma stratégie depuis 2014"**, souligne Serge Marcellak.

La fin des travaux de cette première tranche est prévue en mai-juin 2022.







La médaille de la Ville remise à Isastyl

PREMIÈRE ENTREPRISE À RECEVOIR CETTE DISTINCTION

Comme annoncé en conseil municipal, la médaille de la Ville de Nœux-les-Mines a été remise à la société Isastyl.

En raison des contraintes sanitaires, seul, le maire s'est déplacé à l'atelier de confection, situé rue du Général-Leclerc. Mais c'est bien au nom de l'ensemble du conseil municipal et de tous les Nœuxoises et Nœuxois que Serge Marcellak a remis la médaille de la Ville à ces formidables couturières.

En mars 2020, le Maire a téléphoné à Sabine Delalleau, pour savoir si Isastyl pouvait confectionner des masques pour les habitants de Nœux-les-Mines. La réponse fut claire et rapide. De suite, les couturières se sont installées derrière leur machine pour produire plus de **10 000 masques!**

Puis, à la demande de l'hôpital de Beuvry, Isastyl a coupé des tabliers pour le personnel soignant, « à qui on demandait de faire la guerre à un virus sans lui donner de protection ! Ce que nous trouvons complètement incompréhensible et inadmissible », a déclaré Serge Marcellak.

Ce sont donc **18 000 tabliers** qui sont sortis de l'atelier de confection nœuxois pour équiper les équipes médicales du centre hospitalier de Béthune-Beuvry.

Pour tous ces engagements, Serge Marcellak a remis la médaille de la ville à Isastyl. « **C'est la première entreprise à recevoir cette distinction. C'est dire la hauteur de la reconnaissance des Nœuxoises et Nœuxois envers Isastyl** », a souligné le Maire.



PLANTATION DE 4 600 ARBRES

Le jeudi 22 avril, c'était la Journée mondiale de la Terre.

La ville de Nœux-les-Mines a voulu, à sa mesure, participer à cette célébration environnementale.

« Aujourd'hui, Journée mondiale de la Terre, nous, élus de Nœux-les-Mines, nous actons la candidature de la Ville au plan régional "1 million d'arbres en Hauts-de-France". Par cet engagement, nous officialisons la délibération votée à l'unanimité par les élus du conseil municipal, le 23 mars 2021, qui vise à planter **4 600 arbres** à **Nœux-les-Mines** d'ici la fin de l'année. Par cette opération, nous luttons contre les effets du changement climatique et nous participons à favoriser la biodiversité », a déclaré Serge Marcellak.

Ce projet de plantation comprendra également un volet pédagogique. Des actions de sensibilisation seront menées auprès de **200 enfants** des écoles primaires et collèges de Nœux-les-Mines sur l'importance des arbres, à l'écosystème de la forêt.

À Nœux-les-Mines, ces 4 600 arbres plantés formeront un îlot forestier qui aménagera une future zone de loisirs nature, près de Loisinord. Ces arbres permettront de requalifier une entrée de ville. Ils vont constituer un « mur » vert, isolant phonique d'un axe routier proche et amèneront une plus-value écologique : dépollution de l'air, filtration de l'eau, apport de fraîcheur et biodiversité, stockage carbone.

« Protéger l'environnement est un défi de taille. Il nous engage nous, adultes d'aujourd'hui, à transmettre à nos enfants, une Terre plus saine », souligne le Maire de Nœux-les-Mines.

Le Lycée Polyvalent d'Artois « cartonne » !

Dans le dernier classement régional des lycées, le pôle « Albert » du lycée polyvalent d'Artois est classé 37e sur 136 établissements scolaires dans la catégorie lycée professionnel.

En trois années, il a gagné 49 places. Principal critère de ce classement : « le taux d'accès de la seconde au bac ». Il mesure la capacité d'un établissement à garder et à amener ses élèves de la seconde jusqu'à l'obtention de leur bac, même si leur scolarité comprend des redoublements.

Le pôle « Artois » du lycée polyvalent se classe, lui, 35e sur 135 lycées d'enseignement général et technologique. Là encore, c'est une progression. Il était 66e en 2020.

Au nom du conseil municipal, **Serge Marcellak**, le maire, a envoyé un chaleureux courrier de félicitations à **Jacques Marissiaux**, proviseur du Lycée Polyvalent d'Artois, ainsi qu'à **Audrey Valtat** et **Damien Coulle**, proviseurs adjoints.

Un message de reconnaissance destiné à l'ensemble des équipes de l'établissement scolaire, qu'elle soit pédagogique, éducative, administrative et technique. Chaque membre du personnel étant acteur de cette réussite.

« *C'est la ville tout entière qui peut s'enorgueillir de ces bons résultats* » a commenté **Serge Marcellak**.



"En trois années,
il a gagné 49 places"



Jacques Marissiaux, entouré de Damien Coulle et Audrey Valtat

Concours des maisons fleuries



Vous avez la main verte ? Vous avez les bulbes qui chatouillent et la bêche qui démange ? Alors, il ne vous reste plus qu'à participer au concours des maisons fleuries, organisé par la Ville.

Le jury prévoit deux catégories : espaces verts et fleuris. Lors de leur visite, les membres du jury seront attentifs à plusieurs critères : le développement durable, l'originalité, la diversité des plantes, l'harmonie et la qualité d'entretien.

Inscrivez-vous au concours en découpant le bulletin d'inscription ci-dessous, à déposer en mairie, jusqu'au 27 juin.



INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

NOM
PRÉNOM
TÉLÉPHONE
ADRESSE

CATÉGORIE (veuillez entourer votre choix) : **Espaces verts** – **Espaces fleuris**

A déposer en Mairie 101 rue nationale 62290 Nœux-les-Mines jusqu'au 27 juin au soir

Bureaux de vote



En raison des consignes sanitaires, deux bureaux de vote déménagent le temps des élections Départementales et Régionales. Pour les 20 et 27 juin, le bureau 4, installé à la salle des sports Viard, est déplacé à l'école Blin, rue des Usines. Le bureau 9 quitte le collège Anatole-France pour le Cosec.

Recueillement



Le 19 mars, J. Switalski, adjoint au maire, K. Gauthier, conseillère départementale, ont commémoré la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Distribution de chocolats

Si tu ne peux pas aller aux chocolats, alors les chocolats iront à toi ! Pas de chasse à l'œuf à Loisinord cette année, en raison des contraintes sanitaires. Les élus se sont déplacés dans les classes des écoles maternelles et élémentaires de la Ville pour assurer une distribution de chocolats. En respectant les gestes barrières. Les enfants de la crèche et l'accueil de loisirs Croqu'Ecole n'ont pas été oubliés ! Ce sont donc plus de **1 400 chocolats** qui ont été offerts.



On refait la toiture à Pergaud-Curie

Les services techniques de la ville ont profité de la période des vacances scolaires de printemps pour mener et accompagner des chantiers dans les écoles en toute sécurité.

Ainsi, à l'école Pergaud-Curie, des travaux d'étanchéité de la toiture ont été assurés.

La Ville investit 35 000 €.



La fibre optique dans les écoles

Pédagogie, accompagnement de la vie scolaire, communication... le numérique accompagne les élèves dans leurs parcours citoyen à l'école. La Ville permet aux enfants d'accéder pleinement à ces technologies en reliant ses bâtiments scolaires à la fibre optique. Ce fut pour les écoles Daudet, Pergaud-Curie, Saint-Exupéry et Wallon. Prochainement, ce sera au tour des écoles Blin et Moulin.



La Ville entretient ses routes

La densité de la circulation des véhicules et les attaques de l'hiver détériorent l'état des voiries communales. La ville mène régulièrement des actions de réfection pour entretenir son réseau routier. Une entreprise de travaux publics a été mandatée pour intervenir rues de Malakoff, de Bapaume et impasse Racine. Rénovation de la chaussée, des trottoirs ou encore pose de nouvelles bordures étaient au programme. Même action rue du Maréchal Saint-Arnaud.



La salle Douphy, démolie pour des raisons de sécurité

La salle Douphy, haut lieu du club de basket, mais également terrain de jeu d'autres associations sportives, a été démolie.

La structure, construite en 1971, qui accueillait près de 500 élèves des écoles Moulin et Pergaud-Curie, avait souffert d'un épisode venteux en mars 2019. Un concours d'architecture va être lancé cette année en vue d'une reconstruction complète.





Sandrine PALUSZKIEWICZ

LA VILLE DÉPLOIE UN NOUVEAU SERVICE

Un **service exclusif et gratuit** pour les commerçants, entrepreneurs, artisans noeuxois...

*"C'est la nouvelle ambassadrice de la ville auprès des premiers acteurs économiques de Nœux-les-Mines ! En lien avec les services municipaux, Sandrine, notre collaboratrice, est chargée par la commune, **d'entretenir et de renforcer le lien que la ville veut privilégier avec les commerçants, entrepreneurs et artisans.** Le but étant de créer une dynamique collective et promouvoir l'offre commerciale sur notre territoire.*

Cette action à destination du commerce local s'inscrit pleinement dans le cadre du programme de l'équipe municipale, bien consciente des difficultés qui traversent l'activité commerciale depuis le début de crise sanitaire.

Sandrine passera donc régulièrement visiter les entreprises et commerces de notre belle ville pour remonter les informations, échanger...

Elle vous aidera par exemple à vous inscrire sur la plateforme digitale de e-commerce développée gratuitement que l'on peut retrouver sur notre site Internet et sur notre application.

*Elle peut aussi vous accompagner à organiser votre boutique en ligne ou encore vous proposer un nouveau circuit dédié pour renforcer le contact avec les services municipaux. **Un circuit unique, nouveau et imaginé à Nœux-les-Mines rien que pour vous, les commerçants, les entrepreneurs, les artisans noeuxois...***

Je sais pouvoir compter sur votre accueil chaleureux.

A votre tour, vous pouvez compter sur Sandrine pour assurer le lien entre notre ville, et vous, ses acteurs économiques essentiels que vous incarnez", assure Serge Marcellak.

AIDE AU LOYER POUR LES PETITES ENTREPRISES ET LES COMMERÇANTS

La Région Hauts-de-France lance une aide au loyer pour les petites entreprises et les commerçants. Cette mesure porte sur une aide de 50 % du montant du loyer du mois d'avril 2021, plafonnée à 500 €.

L'objectif est d'apporter un soutien à la trésorerie des très petites entreprises commerciales, faisant l'objet d'une fermeture administrative totale ou partielle en avril 2021, directement liée à la crise sanitaire, et devant s'acquitter d'un loyer au titre de leur local commercial pour ce mois d'avril 2021.

Attention, ce dispositif est soumis à des critères d'attribution, comme le nombre de salariés (moins de 10). Les entreprises qui peuvent prétendre à cette aide doivent avoir été créées avant le 31 décembre 2020. Les associations ou les entreprises dont le local commercial est propriété d'une collectivité locale ou d'un EPCI et d'un établissement public ne peuvent y prétendre.

“

Cette mesure porte sur une aide de 50 % du montant du loyer du mois d'avril 2021, plafonnée à 500 €.



Le Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO)

Le Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) est un dispositif proposé par le Ministère de l'Intérieur. Le GPO réunit autour d'une même table et de façon régulière, les acteurs de la sécurité au quotidien, dont la Police Nationale, la Police Municipale, les agents municipaux, des élus municipaux, des représentants des bailleurs sociaux, des habitants inscrits dans le dispositif "Participation citoyenne" et bien entendu, Monsieur le Maire. Ils réfléchissent ensemble aux solutions à apporter à des problématiques de sécurité identifiées.

Ce dispositif a pour but de mieux coordonner le travail de tous et d'apporter les solutions les plus adaptées de manière réactive. En avril, des policiers du commissariat de Nœux-Barlin, emmenés par le commandant Derycke ont échangé avec le maire, Serge Marcellak, l'adjoint chargé de la prévention de la délinquance, Jacques Switalski, mais aussi avec la police municipale et Nicolas, le médiateur urbain, lors d'un GPO spécifique qui s'est tenu sous un format restreint, en raison des contraintes sanitaires.



DES POLICIERS EN RENFORT À NŒUX-BARLIN

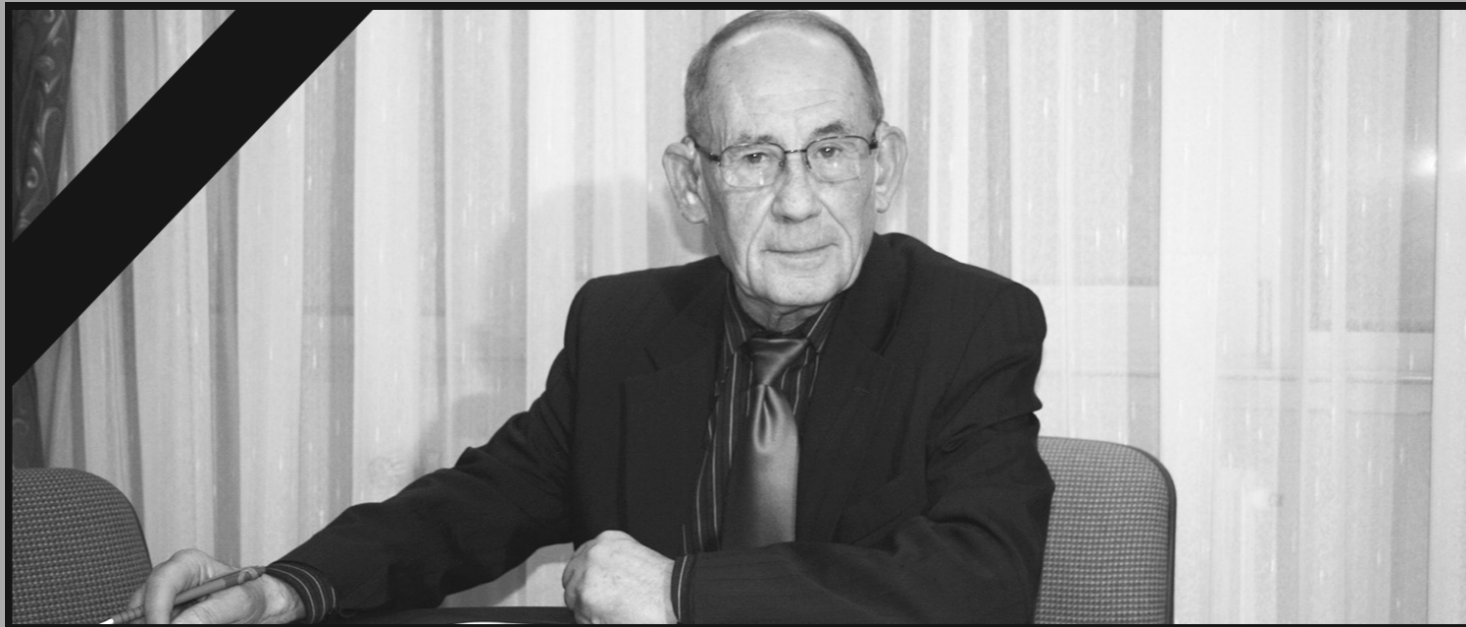
La préfecture du Pas-de-Calais a précisé qu'une trentaine de policiers supplémentaires vont être déployés dans le département. «*Concrètement, sur notre circonscription de Nœux-les-Mines - Barlin, on attend prochainement le renfort de 7 fonctionnaires supplémentaires de police*», indique Serge Marcellak.

«*C'est une bonne nouvelle que je souhaite partager avec les habitants de Nœux-les-Mines, mais aussi avec tous ceux qui résident et travaillent sur ce territoire qu'est la circonscription de police Nœux-les-Mines - Barlin. C'est une bonne nouvelle également pour les fonctionnaires de police qui effectuent un très beau métier, mais un métier difficile, de plus en plus compliqué, et pas assez reconnu*», déclare le maire de Nœux-les-Mines.

«*Dans notre ville, ces renforts vont venir consolider les missions de l'État en matière de sécurité publique ; ils vont aussi permettre aux élus du conseil municipal de Nœux-les-Mines de poursuivre et d'accroître les actions entamées en matière de tranquillité publique et de lutte contre l'incivilité. Je pense au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ; aux caméras de vidéoprotection ; à l'adhésion de la commune au dispositif d'État « participation citoyenne » et enfin, à notre police municipale qui, elle aussi, se renforce. Comme vous le voyez, la sécurité demeure l'une des priorités du conseil municipal de Nœux-les-Mines*», souligne Serge Marcellak.



**DES POLICIERS
EN RENFORT**



Au revoir Jacques Villedary

MAIRE DE NŒUX-LES-MINES DE 1978 À 2014

Homme fort de la commune de Nœux-les-Mines, dont il fut maire durant 36 ans, Jacques Villedary s'est éteint, lundi 11 janvier 2021, à son domicile, rue Jean-Jaurès. Il avait 82 ans.

Élu maire en 1978, il a succédé à André Fourdrinier. Jacques Villedary a été élu à 6 reprises. Cet enseignant, né en 1939 en Charente, était entré au conseil municipal en 1971. Sur sa lancée, il fut ensuite élu conseiller général en 1982, puis, quelques années plus tard, président de la communauté de communes du Béthunois avant de créer la communauté de communes de Nœux et environs (CCNE).

Jacques Villedary est le maire qui a dû gérer la fermeture des puits de mines et restera celui de la reconstruction. La Ville de Nœux-les-Mines lui doit la rénovation de la route Nationale ou encore Loisinord, sa piste de ski artificielle sur un terri, inaugurée au milieu des années 90 et son lac. Après sa défaite aux élections de 2014, il s'était retiré de la vie publique.

Le 16 janvier, un hommage public lui fut rendu. *"Jacques Villedary a été un maire emblématique du dernier centenaire. C'était un bâtisseur qui a transformé le visage de la ville. Nous sommes nombreux à lui devoir notre goût de l'engagement au service de nos concitoyens. Il nous quitte en emportant tout notre respect pour ce qu'il a réalisé. Nous penserons souvent à notre Maire emblématique, je n'en doute pas. J'invite toutes les générations à se souvenir de Jacques Villedary comme d'un exemple de dévouement à la cause publique"*, a déclaré Serge Marcellak.

"JACQUES VILLEDARY A ÉTÉ UN MAIRE EMBLÉMATIQUE. C'ÉTAIT UN BÂTISSEUR QUI A TRANSFORMÉ LE VISAGE DE LA VILLE", SERGE MARCELLAK.



Au nom du conseil municipal, le maire, Serge Marcellak, s'est incliné devant le cercueil de Jacques Villedary.

Groupe : Tous Ensemble pour mieux Vivre à Nœux

« Nous ne répondrons aux attaques mensongères que par des preuves. Les Nœuxois et Nœuxoises nous ont très largement élus. La légitimité des urnes a parlé : 76,08 % pour notre liste Tous ensemble pour mieux vivre à Nœux (30 élus) ; 17,15 % pour l'Extrême droite (2 élus) et 6,77 % pour la Droite (1 élu). Chaque élu a le droit à la parole. Nous avons donc ouvert un espace d'expression dans le journal municipal à l'ensemble des représentations du conseil municipal. A deux reprises, le 14 octobre 2020 puis le 14 avril 2021, les élus ont voté à l'UNANIMITÉ les règles qui encadrent cet espace d'expression démocratique. Celles-ci fixent notamment la longueur du texte dédié à chaque groupe à 1 000 caractères. Si nous ne retenions que la règle de la représentativité, nous aurions droit alors à 15 fois plus de caractères que l'Extrême droite et 30 fois plus que la Droite. Dans le respect de toutes les sensibilisations du conseil municipal, nous avons préféré l'équité ».

Les 30 élus du groupe majoritaire

Groupe : Un nouveau souffle pour Nœux-les-Mines

"Pour la première fois depuis les élections municipales de 2020, la majorité socialiste daigne donner la parole à l'opposition qui représente tout de même près de 20 % des électeurs. Il y a tant de choses à dire que les mots nous manquent !

Oui, chères Nœuxoises, cher Nœuxois ; la majorité ne nous donne que 1000 caractères pour s'exprimer. Peut-on dignement vous dire ce qui se passe réellement dans votre ville avec si peu de mots ? Est-ce là, la notion Démocratique et Républicaine de ce qu'est à leurs yeux, la Liberté d'expression ? Nous pourrions entrer dans leur jeu mais nous préférons nous exprimer en toute liberté dans un prochain papier qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez nous retrouver également sur nos pages Facebook : Rassemblement Nœuxois ou Jérôme Antochewicz.

Sachez que l'opposition est bien présente à Nœux-les-Mines et entends bien vous le démontrer.

Jérôme ANTOCHEWICZ et Grégory GOUILLARD
Conseillers Municipaux Rassemblement National.

Groupe : Que vive Nœux-les-Mines

"Chers Nœuxoises chers Nœuxois, un an après les élections municipales de Mars 2020, un premier bilan s'impose. Classée au patrimoine historique, la rénovation complète de l'église Saint-Barbe est en cours, c'est une bonne chose. Néanmoins, si la décision des travaux avait été plus rapide (ce dossier est sur le bureau du Maire depuis 2014), l'addition finale aurait été moins lourde. Il y a deux ans, lors des dernières élections municipales nous avons souhaité la mise en place d'une "Police Municipale" pour lutter contre les incivilités. L'actuelle majorité a repris le projet et on ne peut que s'en réjouir même si celle-ci tarde à être au complet. Toutes les listes en Mars 2020 avaient souhaité la mise en place de caméras de surveillance : d'abord réticente, l'actuelle équipe a repris au vol le projet. Pour l'instant aucune avancée sur ce dossier, la sécurité attendra. Quant aux panneaux "jaune" voisins vigilants, on ne sait pas comment fonctionne cette opération puisque les référents de secteurs ne sont pas connus."

Jean-Pierre Bugzel.

Naissances :

Gabriel FLORIS né le 15 Janvier 2021.
Mathys DEAK né le 15 Janvier 2021.
Sohan Philippe SZOTT né le 20 Janvier 2021.
Robin GODET né le 26 Janvier 2021.
Léonie MARTIN née le 29 Janvier 2021.
Charlie SCALISE PALACZ née le 30 Janvier 2021.
Lauriana PICARD née le 9 Février 2021.
Julie DAGNANO née le 18 Février 2021.
Ella MOINSE née le 27 Février 2021.
Judith MARIN née le 08 Avril 2021.
Inaya CHARBONNEAUX née le 13 Avril 2021

Mariage :

SART Patrick et DOUCEMENT Murielle le 10 Avril 2021

Décès :

Mme Marie-Thérèse DELBARRE le 3 Février 2021.
Mme Françoise GARDINAL le 5 Février 2021.
Mme Claudette LELONG le 13 Février 2021.
M. Alain MEZIER le 16 Février 2021.
Mme Henriette FRUCHART le 18 Février 2021.
Mme Monique DUFOUR le 19 Février 2021.
Mme Edith RICHOT le 21 Février 2021.
Mme Eugénie MACIAZEK le 24 Février 2021.
M. André FONTAINE le 25 Février 2021.
M. Jean PIENIEZNY le 26 Février 2021.
M. Jean-Claude LESAGE le 28 Février 2021.
Mme Régine MOULIN le 2 Mars 2021.
Mme Jeanne MAYEUX le 12 Mars 2021.
M. Bruno MICHALAK le 12 Mars 2021.
Mme Jeannine LEDOUX le 13 Mars 2021.
Mme Renée VITTU le 15 Mars 2021.
M. Bernard MAJCHRZAK le 21 Mars 2021.
Mme Raymonde MICHEL le 24 Mars 2021.
M. Jean-Marie THOMAS le 26 Mars 2021.
M. Daniel VERMELLE le 27 Mars 2021.
M. Jacques COSSART le 30 Mars 2021.
Mme Yolande DETREZ le 5 Avril 2021.
M. Bernard NAYLOR le 6 Avril 2021.
Mme Marie-Thérèse SART le 9 Avril 2021.
M. Alain FOURDRINOIS le 12 Avril 2021.
M. Maurice SART le 14 Avril 2021.
Mme Paule CAMUS le 22 Avril 2021.
M. Michel DEBUINE le 25 Avril 2021.
M. Pierre ROUZE le 25 Avril 2021.

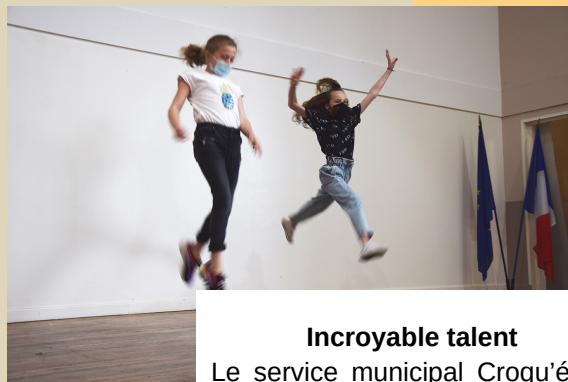
VITE LU, VITE SU



1 410 colis !

Mobilisation chez les élus du conseil municipal et des agents communaux. Ils ont préparé 1 410 colis lors des fêtes de fin d'année.

Ces marques d'attention étaient destinées aux habitants âgés de plus de 70 ans.



Incroyable talent

Le service municipal Croqu'école a organisé un spectacle intitulé "Un Incroyable talent". L'idée étant de proposer un temps d'animation à 32 enfants de l'école Marie-Curie-Pergaud durant la pause méridienne.



Le Département donne le "la"

Représenté par Michel Dagbert et Karine Gauthier, le Département a offert au printemps, un instrument de musique à l'orchestre d'harmonie.



Motion de soutien aux salariés de Maxam

Sur proposition du maire, Serge Marcellak, le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 14 avril, une motion de soutien aux salariés de l'entreprise Maxam Tan à Mazingarbe.

Cette usine qui produit de l'ammoniac et compte 74 salariés et une trentaine d'emplois indirects.

"Avec courage, les ouvriers continuent de se battre pour obtenir un plan de sauvegarde de l'emploi décent, nous devons les soutenir", a commenté le maire.



Dépistage Covid

Une campagne de dépistage Covid a été effectuée à la mairie pour les agents communaux. Cette action a été menée avec le laboratoire noëmois Unilabs Biologie. Le Maire a montré l'exemple en s'y conformant.

Reprise de la collecte des déchets verts

Depuis le 14 avril et ce jusqu'au 17 novembre 2021. Elle est assurée soit le matin (à partir de 4 h 30) ou l'après-midi (à partir de 13 h 30), selon la rue où vous résidez. Pour assurer ce service, la ville a été divisée en deux parties. Retrouvez les deux secteurs sur notre site internet et son application.